



Traverses
en psychiatrie

TRAVERSES

en psychiatrie et autres lieux, qu'en est-il de l'humain ?

Association loi 1901

Revue SOUFFLES n° 203 « L'audace »

Expérience terrain p 15

Oser la parole - Bernard Claude

Oser la parole

Bernard CLAUDE, cadre supérieur de santé, médiateur pénal

Mise en cause et victime s'assoient sur les chaises disposées face au bureau du délégué du procureur. La procédure leur est expliquée : il s'agit d'une mesure alternative aux poursuites qui fait suite à la plainte par portée par Monsieur contre Madame pour injures raciales.

Monsieur rappelle les faits. Quand il a aménagé dans l'immeuble il a entendu Madame dire : « Un noir maintenant, il ne manquait plus que cela. Alors là c'est le pompon ! ». Puis sa boîte à lettres est devenue « la poubelle » où était déposée la publicité jetée dans l'entrée de l'immeuble. Qui pouvait faire cela ? Un jour il a vu que c'était Madame. Il l'a interpellée. Elle est rentrée précipitamment chez elle. Il dit sa blessure : « pourquoi ? Je suis français comme vous ». Il énonce cela calmement, mais il est difficile de ne pas ressentir sa colère.

Madame l'écoute et se tait. C'est une femme un peu âgée, élégamment mais simplement vêtue de noir. « Vous pourriez être ma mère » lui dira-t-il, gêné, un peu plus tard.

Il est proposé à Madame de s'exprimer sur ces faits : « C'est vrai. J'ai dit ces mots. J'ai une voisine très bruyante. Quand j'ai vu Monsieur aménager, pensant connaître les habitudes d'invitation des africains entre eux, je me suis dit que cela allait empirer. J'ai eu tort. Il est très discret. Je regretterai ces paroles toute ma vie ».

« Mais, Madame, pourquoi remplir sa boîte à lettre avec la publicité déposée dans l'entrée de votre immeuble ? ». Silence.

Dans un souffle elle dit : « je ne sais pas pourquoi j'ai fait cela »... De nouveau, un silence.... Elle reprend la parole : « Dans la préfecture où je travaillais avant de revenir ici pour ma retraite j'étais chargée des mesures d'expulsion... J'étais sous la pression de ma hiérarchie. Il fallait faire du chiffre... Ce que je faisais n'était sans doute pas illégal, mais c'était parfois limite... Il y avait des situations qui étaient traitées sans aucune humanité... Je ne suis pas fière de ce que j'ai fait »...

Je reste silencieux, peut-être perplexe. Quel lien entre cette histoire déjà ancienne et l'hostilité à l'égard de ce voisin d'origine africaine ? Je l'invite à s'expliquer. Elle ne sait pas quoi en dire.

« Vous parlez d'une partie de votre vie dont vous n'êtes pas fière parce que vous avez été amenée à faire des choses que vous réprochiez à l'égard de personnes étrangères ? Peut-être comme si vous vouliez dire la colère d'avoir dû faire taire en vous ce que vous ressentiez à propos de leur situation ? Peut-être l'arrivée de Monsieur dans votre voisinage est-elle venue

Rédaction de la revue *SOUFFLES* : Catherine VRIGNON – 3 rue du Bâtonnier Guinaudeau - 44000 Nantes (09 63 66 55 90)

Siège social de l'association : 17 rue des Caves – 49140 Cornillé-les-Caves



Traverses
en psychiatrie

TRAVERSES

en psychiatrie et autres lieux, qu'en est-il de l'humain ?

Association loi 1901

Revue SOUFFLES n° 203 « L'audace »

Expérience terrain p 15

Oser la parole - Bernard Claude

réveiller la mémoire de ce passé professionnel ? Peut-il Monsieur s'est-il trouvé être la cible de cette colère enfouie contre vous-même ? ».

Madame me regarde : « C'est cela, monsieur, c'est bien cela ».

Je me tourne alors vers la victime : « voulez-vous dire quelque chose, Monsieur ? ». « Je n'ai rien à dire. C'est à la justice de dire ». La blessure est vive. Faisant appel à sa filiation dans son pays d'origine, il ajoute : « Je suis quelqu'un de bien indiqué ». C'est sa manière d'exprimer son droit d'être respecté.

La victime attend une réparation de ce qui lui paraît impardonnable, qui légitime la plainte et son attente de justice. Il est juste que son préjudice, fut-il moral, soit reconnu et que soit nommée la transgression de ce qu'interdit la loi. « C'est à la justice de décider ». De la victime il n'est pas requis de faire preuve de compréhension ou de se satisfaire de regrets.

« Madame, votre voisin est très blessé par vos paroles et vos gestes. Quel geste pourriez-vous proposer pour réparer ce lien de voisinage abîmé et lui rendre un avenir possible ? Monsieur, avez-vous quelque chose à suggérer ? ».

Monsieur répète : « C'est à la justice de décider ». Chacun reste silencieux.

Madame réfléchit. Elle s'adresse à la victime : « Je regrette vraiment mes paroles. Je l'ai dit, je les regretterai toute ma vie. Ecoutez, Monsieur, Je voudrais vous prouver ma bonne foi : si vous en êtes d'accord, je vous invite à déjeuner chez moi ».

Monsieur reste silencieux. Son visage marque une hésitation, peut-être une réticence. Madame est attentive à sa réaction.

Elle reprend : « Après ce que j'ai dit et fait, je comprends Monsieur que cette invitation soit difficile à accepter. Alors, peut-être, pourriez-vous venir dimanche prochain prendre le café chez moi ? ».

Après un moment de réflexion, Monsieur se tourne vers elle : « D'accord... mais à une condition : c'est qu'un autre jour vous veniez chez moi prendre le thé ». Il lui tend une main qu'elle saisit. « Alors d'accord Madame... mais vous avez un chien et je dois vous dire que j'ai peur des chiens ». « Ne vous inquiétez pas, vous verrez, il est tranquille ».

Cet accord est dûment enregistré et signé par chacune des parties. Il y est convenu que l'un et l'autre adresseront un courrier pour faire état de cette rencontre convenue autour du café. Je remercie la victime qui porte un prénom dont la racine, en arabe, évoque la miséricorde. « Vous portez bien votre prénom, Monsieur ». Madame lui tend la main. Ils se saluent. Ils me



Traverses
en psychiatrie

TRAVERSES

en psychiatrie et autres lieux, qu'en est-il de l'humain ?

Association loi 1901

Revue SOUFFLES n° 203 « L'audace »

Expérience terrain p 15

Oser la parole - Bernard Claude

saluent. Madame accompagne sa poignée de main d'un remerciement : « je vous remercie, Monsieur, pour votre humanité ».

Quelques jours plus tard deux courriers arrivent.

Il est attendu de la justice, écrit Paul Ricoeur, qu'elle soit « à la fois plus universelle et plus singulière, plus soucieuse des conditions concrètes de l'égalité devant la loi et plus attentive à l'identité narrative des prévenus. C'est tout cela qu'implique la considération des personnes »¹ due aux auteurs eux-mêmes « parce qu'ils restent des hommes comme leurs juges ».

Où puiser cette considération requise sinon dans ce qui nourrit l'humanité de tout un chacun : des rencontres, des expériences, des lectures, tout ce qui compose notre paysage intérieur... Il faut du temps pour que s'abaissent les défenses construites pour échapper à cette « souffrance éthique » dont parle Lise Gagnard dans « les figures psychopathologiques de la culpabilité objective »², c'est-à-dire de cette culpabilité éprouvée « quand on se laisse entraîner dans une compromission impensée avec un système qu'on réprouve ». Il faut du temps pour restaurer cette capacité d'empathie dont Serge Tisseron décrit dans un livre récent ce qui, aujourd'hui, la menace³. Il faut aussi des opportunités pour parler vrai et faire ainsi la paix en soi.

Cette opportunité se présentait pour cette femme et il m'a semblé qu'il fallait accorder de la considération à sa narration alors même qu'elle ne savait pas en dire le lien avec les faits pour permettre que l'entretien change de niveau et rende les parties « capables d'entrer dans l'échange entre l'aveu et le pardon »⁴. Le mot « Pardon » n'a pas été prononcé. Mais les poignées de mains et les regards échangés, la promesse de correction dans les relations à venir, la rencontre acceptée et vécue comme bonne par les deux parties ne sont elles pas de l'ordre de cet « incognito du pardon » dont parle Ricoeur⁵ ?

Quel mot pour traduire le sentiment de respect que j'ai ressenti devant cette victime qui, sans précipitation, après réflexion, accueille cette proposition d'un café pris en commun, et face à cette femme qui s'engage sur un chemin de vérité sur elle-même, chemin sur lequel l'homme blessé par ses propos retrouve une place ? Quel mot pour dire mon émerveillement devant cette « co-création » qui offre une alternative au risque de la haine (de l'autre, de soi) et qui ouvre un avenir au simple fait de vivre ensemble dans la même cage d'escalier ? Peut-être celui de « gratitude »

¹ P. Ricoeur La mémoire, l'histoire, l'oubli. Seuil 9. 2000. p. 614.

² Sous la Direction de C. Dejours. Conjurer la violence. Petite bibliothèque Payot. 01. 2011. p.169-189

³ Serge Tisseron. L'empathie au cœur du jeu social. Albin Michel. 09. 2010. p. 202.

⁴ P. Ricoeur. o.c. p. 626.

⁵ P. Ricoeur. o.c. p. 618.